



POLICY PAPER

PP 20 - 07
Avril 2020

**LA STRATÉGIE
DU MAROC
FACE AU
COVID-19**

Par

Abdelaaziz Ait Ali, Abdelhak Bassou, M'hammed Dryef,
Karim El Aynaoui, Rachid El Houdaigui, Youssef El Jai,
Faïçal Hossaini, Larabi Jaidi, Mohamed Loulichki,
El Mostafa Rezrazi, Abdallah Saaf

La stratégie du Maroc face au COVID-19

Résumé

Face à la pandémie du COVID-19, un plan d'action a été établi autour de trois axes : santé, économie et ordre social. Dans chacun de ces champs, le concours des institutions publiques, du secteur privé et des membres de la société civile a permis jusque-là de limiter les dégâts et d'avoir un certain contrôle sur la pandémie.

Sur le plan sanitaire, l'intervention vise une maîtrise de la progression de la maladie pour une meilleure absorption des flux par le système de santé, aux moyens limités et inégalement répartis sur le territoire national. La priorité est donnée à l'augmentation de l'offre en infrastructures sanitaires. Des relais sont également apportés par la société civile, et notamment les établissements hôteliers qui mettent des chambres à la disposition des personnels soignants mobilisés au premier rang face à la pandémie et des personnes convalescentes. Ce processus se fonde sur une politique de communication crédible de la part du ministère de la santé, qui veille à diffuser quotidiennement le bilan d'évolution de la maladie et des recommandations d'hygiène.

Sur le plan économique, face à une conjoncture économique nationale et internationale incertaine, la création du « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus », doté d'une capacité de 3% du PIB, et la contribution de différentes entités privées et publiques est à considérer comme un mécanisme de mutualisation des risques. Il y a une conscience de l'interdépendance des différents secteurs, qui seront tous affectés, directement ou indirectement. La batterie de mesures adoptées par les autorités se conforme à la nature multiforme du choc qui touche à la fois à l'offre et à la demande, sur le marché domestique comme sur le marché international. Ainsi, les aides distribuées aux ménages dans une situation précaire et les aides apportées aux entreprises visent le même objectif de lisser l'atterrissage de l'économie et d'aplanir la courbe de la récession. Le recours au financement externe obéit également à cette approche globale visant à prémunir l'économie contre le choc externe qui affecte au premier chef les secteurs exposés sur le marché international et le tourisme, ainsi qu'à préserver les équilibres externes en compensant une partie du recul des IDE et des transferts courants. Enfin, la politique monétaire vient apporter une réponse transversale en facilitant l'accès au financement pour accompagner les entreprises connaissant des problèmes de trésorerie et pour soutenir la demande à travers le report des échéances de crédit.

Le dernier champ d'action vise la préservation de l'ordre social. Le tableau social du Maroc, caractérisé par un chômage élevé notamment chez les jeunes, indique que la situation sociale des plus précaires et des salariés ayant perdu leur travail risque de se détériorer sous l'effet de la crise. L'intervention vise alors à minimiser cet impact à travers des aides sociales ciblées. Dans cet effort, l'identification des bénéficiaires est un enjeu de taille, compte tenu du manque de données autour de ces populations. L'autre enjeu de taille est la continuité de certaines activités au service de la communauté, notamment les services publics. L'éducation s'adapte

aux évolutions technologiques à l'heure du coronavirus, avec la mise en place du e-learning et la mobilisation des médias publics pour la diffusion des cours. La situation de confinement a aussi des conséquences psychologiques auxquelles il convient de répondre. Dans ce combat, la société civile est mobilisée pour apporter un soutien moral et psychologique aux plus vulnérables pour mieux les aider à s'adapter à ce changement abrupt des routines du quotidien. Cela est d'autant plus important que la préservation de l'ordre public en dépend.

Aussi, tous les corps de l'Etat sont mobilisés pour répondre à la crise. Grâce à l'organisation administrative du territoire, segmenté de manière hiérarchique, l'information nécessaire au maintien de l'ordre et au bien-être des citoyens transite de manière fluide. Aux walis et gouverneurs est dévolue la tâche d'application du décret sur l'état d'urgence sanitaire et dans cette mission, la bienveillance des citoyens et leur attachement historique à la stabilité sont de mise. Une répartition claire des tâches est établie pour atteindre trois objectifs : santé, quiétude et sécurité. Claire et efficace, l'action des forces de l'ordre n'a pas été sans défauts. Certains débordements de part et d'autre des agents de l'autorité appellent à plus de retenue pour assurer la réussite de la mission. Par ailleurs, les forces armées royales (FAR) contribuent également à l'effort de réponse à la pandémie. Sur le volet sanitaire, l'armée met à disposition du système de santé son infrastructure et son équipement et apporte son expertise de terrain sur la gestion des catastrophes naturelles. Sur le volet de l'ordre public, elle soutient les autres corps de l'Etat dans la mission de maintien de l'ordre public et dans la sensibilisation des citoyens à travers le dispositif Allô Yakada. Cette mission obéit également à une modernisation de la politique de défense, en renforçant les actions de soutien réalisées au profit de l'environnement civil. Enfin, l'action diplomatique intervient également à travers la coopération multilatérale avec l'OMS et le dialogue bilatéral avec les autres pays.

En définitive, la riposte du Maroc est teintée de lucidité et les réponses apportées apparaissent en adéquation avec les enjeux que pose cette crise sanitaire. Bien que l'on n'ait toujours pas vu le bout du tunnel, des enseignements peuvent être tirés. La capacité à mobiliser des solutions digitales pour répondre à la détresse sociale et assurer la continuité de l'éducation témoigne de l'appropriation croissante des nouvelles technologies du digital par les Marocains. Cette crise a montré également la nécessité de préparer un plan de riposte aux catastrophes naturelles et pandémies et de mener des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens.

ملخص

تدور خطة العمل التي تم وضعها في مواجهة جائحة كوفيد 19 حول ثلاثة محاور: الصحة والاقتصاد والنظام الاجتماعي. وفي كل مجال من هذه المجالات، ساعدت مبادرات المؤسسات العامة والقطاع الخاص وأعضاء المجتمع المدني حتى الآن على الحد من أضرار الوباء.

على الصعيد الصحي، تسعى الجهود المبذولة إلى التحكم في انتشار المرض من أجل ضمان احتواء المنظومة الصحية لتدفق الحالات بشكل أفضل، خصوصاً بالنظر إلى الموارد المحدودة والموزعة بشكل متفاوت على مستوى التراب الوطني. وقد تم إعطاء الأولوية في هذا السياق إلى الزيادة في عرض البنية التحتية الصحية. كما ساهم المجتمع المدني بدوره في هذه الجهود، ولاسيما المؤسسات الفندقية التي وضعت غرفها رهن إشارة الأطر الطبية المعبئة في الصفوف الأمامية لمواجهة الجائحة وكذا الأشخاص في طور النقاهة. وقد استند هذا المسلسل على سياسة وزارة الصحة التواصلية ذات المصادقية والتي تسهر يومياً على نشر حصيلة تطور انتشار المرض وكذا التوصيات الخاصة بالنظافة.

على الصعيد الاقتصادي، وبحكم الظرفية الاقتصادية الوطنية والدولية المتقلبة، ينبغي اعتبار إحداه "الصندوق الخاص بتدبير جائحة فيروس كورونا"، الذي خصص له ما يعادل 3 في المائة من الناتج الداخلي الخام، ومساهمة مختلف الهيئات الخاصة والعمومية، بمثابة آلية لتعزيز تشارك المخاطر. حيث أن الوعي قائم بارتباط القطاعات ببعضها البعض وبأنها كلها معرضة لتأثيرات الجائحة، سواء كان ذلك بشكل مباشر أو غير مباشر. وتتلائم حزمة الإجراءات المتخذة مع طبيعة الصدمة المتعددة الأشكال التي يعاني منها العرض والطلب على حد سواء في السوقين الداخلي والدولي. وتسعى على هذا النحو المساعدات الموزعة على الأسر في وضعية هشّة وتلك المخصصة للمقاولات إلى تحقيق هدف واحد ألا وهو الاستعداد لتدهور الاقتصاد وتراجع ومحاولة السيطرة على منحى الركود. ويخضع اللجوء إلى التمويل الخارجي كذلك إلى هذه المقاربة الشاملة والتي تهدف إلى وقاية الاقتصاد من الصدمة الخارجية التي تعاني منها القطاعات الأساسية في السوق الدولية والسياحة والحفاظ على التوازنات الخارجية عبر تعويض تراجع الاستثمارات الأجنبية المباشرة والتحويلات العادية. أخيراً، تحاول السياسة النقدية تقديم استجابة أفقية عبر تيسير الوصول إلى التمويل من أجل مواكبة المقاولات التي تواجه مشاكل في الخزينة ودعم الطلب عبر تأجيل تسديد القروض.

يهدف مجال العمل الأخير إلى الحفاظ على النظام الاجتماعي. حيث يؤشر المشهد الاجتماعي بالمغرب، الذي يتميز بارتفاع مستويات البطالة وخصوصاً في أوساط الشباب، أن الوضعية الاجتماعية للأفراد الأكثر هشاشة والأجراء الذين فقدوا عملهم ستتدهور بسبب تأثير الأزمة. وتسعى الجهود المبذولة إلى تقليص هذا التأثير عبر مساعدات اجتماعية مخصصة لفئات معينة. ويعتبر في هذا السياق تحديد المستفيدين أحد أكبر التحديات، بحكم نقص البيانات والمعطيات الخاصة بهذه الساكنة. ويكمن التحدي الثاني في ضمان استمرار الأنشطة ذات منفعة، ولاسيما المرافق العمومية. وقد تأقلمت منظومة التربية والتعليم مع التطورات التكنولوجية في زمن فيروس كورونا، عبر اعتماد التعلم عن بعد وتعبئة وسائل الإعلام العمومية في نشر الدروس وتلقينها. كما تتسبب حالة الحجر في نتائج نفسية ينبغي التعامل معها. وفي هذه المعركة، تمت تعبئة هيئات المجتمع المدني من أجل تقديم الدعم المعنوي والنفسي للفئات الأكثر هشاشة من أجل مساعدتهم على التأقلم مع التغيير المفاجئ في روتين حياتهم اليومي، مما لذلك من تأثير على استتباب النظام العام.

لقد تمت تعبئة أجهزة الدولة كلها في مواجهة الأزمة. وبفضل التنظيم الإداري الترابي، الموزع بطريقة تراتبية، يتم تمرير المعلومات الضرورية بسلاسة للحفاظ على النظام والراحة النفسية للمواطنين. وتقع مسؤولية تطبيق مرسوم حالة الطوارئ الصحية على كاهل الولاة والعمال، وتساعدتهم في ذلك حسن نية المواطنين وتمسكهم بالراسخ بالاستقرار. وتم وضع توزيع واضح للمهام من أجل بلوغ ثلاثة أهداف: الصحة والاطمئنان والأمن. ورغم تميز عمل قوات حفظ النظام بالوضوح والفعالية إلا أن أعمالهم لم تخل من الهفوات. وتستدعي بعض تجاوزات أعوان السلطة المسجلة بين الحين والآخر مزيدا من ضبط النفس من أجل ضمان نجاح المهمة. من جهة أخرى، تساهم القوات المسلحة الملكية كذلك في جهود مواجهة هذه الجائحة. على الصعيد الصحي، وضع الجيش بنياته التحتية وتجهيزاته رهن إشارة المنظومة الصحية، وقدم المساعدة عبر الخبرات الميدانية التي راكمها في تدبير الكوارث الطبيعية. أما بخصوص النظام العام، فقد قدمت عناصر القوات المسلحة الدعم لبقية أجهزة الدولة في مهمة حفظ النظام العام وكذا أنشطة توعية المواطنين عبر نظام "ألو يقظة". كما تخضع هذه المهمة لمنطق تحديث السياسة الدفاعية، بغية إخراجها من المجال العسكري الصرف وتقريبها من العمل المدني. أخيرا، يساهم العمل الدبلوماسي كذلك في هذه الجهود عبر التعاون المتعدد الأطراف مع منظمة الصحة العالمية والحوار الثنائي مع بقية البلدان.

يبدو في نهاية المطاف أن استجابة المغرب متمسمة بالوضوح وأن الجهود المبذولة متناسبة مع التحديات التي تطرحها هذه الأزمة الصحية. ويمكن استخلاص مجموعة من الدروس رغم أننا مازلنا بعيدين عن نهاية نفق هذه الأزمة. حيث تشهد القدرة على تعبئة الحلول الرقمية من أجل مواجهة المعاناة الاجتماعية وضمان استمرار التعليم على التملك المتزايد للتكنولوجيات الرقمية الحديثة في أوساط المغاربة. كما أظهرت هذه الأزمة ضرورة إعداد خطط لمواجهة الكوارث الطبيعية والجوائح وكذا تنظيم حملات توعية لفائدة المواطنين.

Summary

In response to the COVID-19 pandemic, an Action Plan has been established around three priority areas: Health, Economy and Social Order. In each of these areas, the initiatives of public institutions, the private sector and members of civil society has so far made it possible to limit the damage and have some control over the pandemic.

On the health level, this plan aims at controlling the progression of the disease for a better absorption of the flows by the health system, with limited and unevenly distributed means over the national territory. Priority is given to increasing the supply of health infrastructure. Relays are also provided by civil society, in particular hotels, which make rooms available to healthcare personnel mobilized at the front line to deal with the pandemic and the recovering patients. This process is based on a credible communication policy on the part of the Ministry of Health, which daily reports on the progress of the disease and hygiene recommendations.

At the economic level, to address the uncertain national and international economic situation, a « Special Fund for the Management of the Coronavirus Pandemic », was created, with a capacity of 3% of GDP, and the contribution of various private and public entities, and is considered as a risk sharing mechanism. There is an awareness of the interdependence of the different sectors, all of which will be affected, directly or indirectly. The set of measures adopted by the authorities is consistent with the multifaceted nature of the shock, which affects both supply and demand, both in the domestic market and international markets. Thus, the aid distributed to households in a precarious situation and the aid granted to businesses have the same objective of smoothing the landing of the economy and flattening the curve of the recession. The recourse to external financing is also in line with this overall approach which aims at protecting the economy against the external shock that primarily affects the sectors exposed on the international market and tourism and at preserving external balances by offsetting part of the decline in FDIs and current remittances. Finally, monetary policy provides a cross-cutting response by facilitating access to financing to support businesses facing cash flow problems and sustaining demand through a deferral of redemption payments.

The last field of action is the preservation of social order. The social situation in Morocco, characterized by high unemployment, particularly among young people, indicates that the social situation of the most precarious population and of employees who have lost their jobs is likely to deteriorate as a result of the crisis. The Action Plan then aims to mitigate this impact through targeted social assistance. In this effort, the identification of recipients is a major challenge, given the lack of data on these population groups. The other major issue is the continuity of certain activities serving the community, particularly public services. Education is adapting to technological developments in the age of the coronavirus, with the introduction of e-learning and the mobilization of the public media for the dissemination of courses. The lockdown situation also has psychological consequences that need to be addressed. In this fight, civil society is mobilized to provide moral and psychological support to the most vulnerable to help them better

adapt to this abrupt change in daily routines. This is all the more important as the preservation of public order depends on it.

Also, all government bodies are mobilized to respond to the crisis. Thanks to the administrative organization of the territory, segmented in a hierarchical manner, the information necessary to maintain order and the well-being of citizens is flowing smoothly. The Walis and Governors are entrusted with the task of implementing the decree on the state of health emergency and in this mission, the goodwill of citizens and their historical attachment to stability are required. A clear division of labour is established to achieve three objectives: health, peace and safety. Clear and effective, the action of law enforcement officials has not been without flaws. Some excesses, on both sides, of the law enforcement officers call for more self-control to ensure the success of this mission. In addition, the Royal Armed Forces (FAR) are also contributing to the pandemic response effort. On the health front, the army is making its infrastructure and medical equipment available to the health system and providing its field expertise in natural disaster management. In the area of public order, the army supports the other state bodies in their mission of maintaining public order and in raising citizens' awareness through the Allô Yakada platform. This mission is also in line with the modernization of defence policy, strengthening the support actions carried out for the benefit of the civil society. Finally, diplomatic action also is taking place through multilateral cooperation with the WHO and bilateral dialogue with other countries.

In short, Morocco's response is clear-sighted and the answers provided appear to be in line with the challenges posed by this health crisis. Although we cannot yet see the end of the tunnel, lessons can be learned. The ability to mobilize digital solutions to respond to social distress and ensure the continuity of education testifies to the growing appropriation of new digital technologies by Moroccans. This crisis has also shown the need to prepare a plan to respond to natural disasters and pandemics and to conduct awareness campaigns among citizens.

Table des matières

Introduction	9
A) La réponse sanitaire	10
1. Une réaction anticipée et à double détente, sanitaire et financière	10
2. Un accroissement de l'offre en infrastructures, matériels et produits de santé .	10
3. Une prise en charge des patients	11
4. L'implication solidaire des acteurs de la société civile.....	11
5. Une gouvernance et une politique de communication adaptées	11
B) La riposte économique	12
1. La conjoncture économique nationale et internationale.....	12
a. Impact de la crise à l'international	12
b. Impact initial de la crise au Maroc	15
2. La riposte budgétaire : création d'un fonds de solidarité.....	17
3. Les mesures d'aide aux ménages et aux entreprises.....	17
a. Le soutien à la demande	17
b. Le soutien à l'offre	18
4. Limiter l'impact du choc externe	19
5. La politique monétaire	21
C) La préservation de l'ordre social	22
a. Le traitement de l'urgence sociale	22
1. Qui soutenir ?	22
2. Les aides aux salariés du secteur formel	23
3. Les aides aux RAMedistes.	23
4. Les travailleurs de l'informel	25
5. L'organisation de la vie sociale	25
b. La santé mentale	26
1. Les conséquences psychologiques de l'enfermement et du confinement ...	26
2. Des professionnels de la santé mentale et des psychologues bénévoles	
prennent le relais.....	26
3. Initiatives de la société civile	27
c. Ordre public en temps de coronavirus	27
1. Les atouts structurels.....	27
2. Les capacités organisationnelles.	28
3. L'ordre public requiert beaucoup de maîtrise de la part des agents.	29
d. La contribution des Forces Armées Royales (FAR).....	29
e. La diplomatie au service de la santé des Marocains	31
Conclusion	32
Références	33
À propos des auteurs	34
À propos de Policy Center for the New South	37

Introduction

Si la santé et l'hygiène de vie de chacun sont du domaine de l'individuel voire même de l'intime en temps normal, la gestion des phénomènes qui menacent la santé publique relève du régalién et donc de l'Etat. Tel est le cas en temps de pandémie. De par ses responsabilités à l'égard des citoyens marocains, l'Etat a mobilisé l'ensemble de son appareil pour faire face à la pandémie du coronavirus et lui apporter une réponse efficace et transversale pour protéger les citoyens. Sous l'égide de Sa Majesté le Roi, les structures de l'Etat ont mobilisé, dans un cadre harmonisé et coordonné, toutes leurs potentialités d'action et d'organisation à l'effet de contenir le fléau, en limitant sa propagation afin de réduire l'impact et conséquences qu'il pourrait générer. Tous les aspects de la vie sociale susceptibles d'être bousculés par la pandémie ont eu leur part d'attention et d'action. Qu'il s'agisse de la santé physique ou psychique, de l'économie, de l'ordre public ou du social, tous les secteurs se sont rencontrés dans une planification cohérente en dépit de quelques dysfonctionnements dont le pays ne manquera pas de tirer les leçons utiles, pour les corriger à plus ou moins brève échéance. Cet effort a bénéficié de l'engagement et de l'adhésion des citoyens et des associations qui les encadrent. Le présent Policy Paper revient sur la démarche des autorités, les moyens mis en œuvre et les écueils rencontrés :

- Sur le plan sanitaire, en adoptant un monitoring en temps réel de l'évolution de la pandémie et en renforçant l'infrastructure sanitaire ;
- Sur le plan social et économique, en apportant une aide précieuse aux catégories précaires et aux entreprises en difficulté, particulièrement affectées par la crise économique ;
- Sur le plan psychologique, en étant à l'écoute et en apportant un soutien face à la fragilité qu'engendre l'isolement ;
- Sur le plan de l'ordre public, en adoptant une approche empreinte de pédagogie incitant au respect des dispositions légales de maintien de l'ordre ;
- Sur le plan militaire, en mobilisant les moyens humains, techniques et logistiques des FAR au service du système sanitaire et de la sûreté nationale ;
- Sur le plan de la communication, en présentant de manière sobre le bilan quotidien de la gestion de la pandémie selon les paramètres de l'OMS ;
- Sur le plan diplomatique, en collaborant très tôt avec les représentations diplomatiques ainsi que via un échange d'expertises avec les pays où la pandémie s'est initialement manifestée.

L'analyse se veut loin de tout optimisme béat et de tout nihilisme obscur afin de présenter une expérience qui peut inspirer notamment dans le cadre des échanges Sud-Sud, mais qui reste aussi ouverte à l'apprentissage dans le cadre de l'universalité du savoir. Globalement, l'Etat a montré une capacité à faire face aux enjeux graves du choc pandémique en ayant recours à des approches préventives, innovantes et en faisant preuve de pédagogie et mesure pour faire respecter le dispositif mis en place dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

A) La réponse sanitaire

Le diagnostic établi par les pouvoirs publics au lendemain des premiers signaux de l'épidémie Covid 19 établissait que le Maroc risquait d'être exposé rapidement à la pandémie. Le Maroc dispose d'une infrastructure sanitaire qui le classe certes parmi les premiers pays africains mais qui reste malgré tout deçà d'une couverture diversifiée et territorialement équilibrée. Réaliste quant à ses moyens sanitaires limités (notamment ses capacités litières) et conscient que la pandémie évolue à une grande vitesse, le Royaume se devait d'être très réactif en déployant un plan d'action à plusieurs niveaux.

1. Une réaction anticipée et à double détente, sanitaire et financière

Des actions ont été très rapidement lancées pour minimiser la portée de la chaîne de contamination de l'épidémie : des « Postes de Commandement Coronavirus » ont été mis en place aux échelles territoriales appropriées pour assurer la veille et la coordination avec les services sanitaires de l'identification et de la localisation de l'épidémie. Cette initiative a été renforcée par un verrouillage des frontières, une interdiction des rassemblements, la fermeture des écoles, puis des mesures drastiques incitant à un confinement volontaire puis obligatoire.

Parallèlement, Sa Majesté le Roi a créé un « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus 19 « Covid 19 ». (10 milliards DH). Doté initialement de ressources budgétaires puis abondé par des contributions du privé et du public, le Fonds devait servir à i) la « prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical », ii) le soutien de l'économie nationale pour faire face au choc ; iii) la préservation des emplois et l'atténuation des répercussions sociales de la pandémie. Les ressources du fonds affectées au secteur de la santé ont servi essentiellement à i) l'achat d'équipement médical et hospitalier ; ii) l'achat de médicaments et de consommables médicaux, iii) le renforcement des moyens de fonctionnement du ministère de la Santé.

2. Un accroissement de l'offre en infrastructures, matériels et produits de santé

Les actions ont concerné l'augmentation et le réaménagement des capacités hospitalières et l'amélioration des conditions d'accueil des patients dans différentes villes du Maroc, plus particulièrement les villes à forte densité humaine les plus exposées au risque. Des hôpitaux militaires de campagne ont été déployés dans des villes ou à leurs périphéries pour renforcer le dispositif sanitaire civil en lits et équipements en soins intensifs. Des lots d'équipements médicaux et sanitaires ont été importés avec célérité et, progressivement déployés dans les établissements sanitaires. Des stocks de médicaments ont été constitués, plus particulièrement la chloroquine produite par un groupe pharmaceutique installé au Maroc. Des entreprises marocaines, spécialisées dans la fabrication de matériel médical, (respirateurs, moyens matériels des hôpitaux) ont été aussi sollicitées par des procédures accélérées. Des entreprises industrielles ont pu réadapter leur outil de production pour produire des respirateurs et sécuriser la production de masques¹.

1. <http://www.mcinet.gov.ma/fr/content/lamatem-met-en-place-un-plan-de-production-pour-fournir-l%C3%A9tat-en-produits-textiles-0> ; <http://www.mcinet.gov.ma/fr/content/lutte-contre-covid-19-programme-de-soutien-financier-aux-investissements-des-tpme>

3. Une prise en charge des patients

Sur ce volet, le ministère de la Santé a mis l'accent sur la détection : la définition des « cas suspects » pour identifier les contaminés a été soumise à des révisions successives. Une fois éliminés les foyers importés, la vigilance s'est tournée vers les clusters internes. Le ministère a renforcé progressivement ses capacités de dépistage par la programmation de l'achat de kits de dépistage et l'acquisition de divers tests de diagnostics rapides. La couverture territoriale des tests et analyses a été élargie pour : s'étendre aux Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) dans différentes métropoles régionales et aux hôpitaux militaires. Enfin, la gratuité de l'accès aux soins a été assurée : des tests de dépistage jusqu'à l'admission à l'hôpital, voire dans un établissement hôtelier si les patients doivent être placés à l'isolement.

4. L'implication solidaire des acteurs de la société civile

L'implication des acteurs économiques et sociaux a été diverse dans ses formes et ses moyens. Des entreprises citoyennes (publiques et privées) ont aménagé des services hospitaliers et des centres de consultation. Des unités hôtelières et de restauration se sont portées volontaires pour offrir des chambres d'accueil et les prestations de restauration aux patients convalescents ou aux personnels de santé. Le bénévolat s'est manifesté par différentes actions : constitution de réseaux de fournisseurs/donneurs de denrées alimentaires, mobilisation des élèves des écoles spécialisées de l'hôtellerie et de la restauration, des collectifs de citoyens et de professionnels de l'événementiel et de la production artistique. Des chercheurs universitaires se sont impliqués dans l'élaboration de modèles mathématiques de prédiction de la propagation du Covid-19 au Maroc.

5. Une gouvernance et une politique de communication adaptées

L'Etat a mobilisé les départements ministériels concernés et les professionnels de la santé, mais aussi les acteurs de la vie socio-économique pour permettre une meilleure maîtrise de l'épidémie. Un Comité de veille interministériel a piloté le plan d'action sous ses différents volets. Le ministère de la Santé a déployé une série d'actions pour élever son niveau de vigilance dans le suivi de la situation épidémiologique en temps réel, puis il a ajusté son mode de fonctionnement par la mise en place d'un Comité technique et scientifique consultatif dont l'une des missions est la définition d'un protocole de prise en charge des malades atteints de COVID-19, et par l'adaptation de l'organisation du système de soins en réponse à une nouvelle logique d'intervention: identification des structures de référence pour l'orientation des cas possibles et prise en charge des cas confirmés d'infection.

Un plan de communication crédible a été déployé à l'adresse : i) de l'opinion publique : information en continu sur les médias sur le suivi de la situation sanitaire du pays, production de kits d'information en langues nationales et étrangères, développement de supports éducatifs pour la sensibilisation en milieu scolaire, et ii) des professionnels publics et privés de la santé : lancement d'une plateforme communautaire digitale et création d'une nouvelle dynamique de communication en vue de permettre un accès en temps réel à l'actualité et la formation médicale. A toutes les étapes, l'information diffusée à l'attention du public se basait sur des recommandations du comité scientifique

mobilisé dans la gestion de la pandémie pour éviter toute désinformation inutile pouvant fausser la crédibilité des autorités et l'efficacité de la riposte (Vieira Flores, 2020).

Dans l'ensemble, l'efficacité de l'action sanitaire a reposé sur la programmation et la coordination des actions des parties prenantes pour contrôler l'extension et l'impact du virus. L'approche plurisectorielle de réponse a été soutenue par des actions sanitaires efficaces, l'organisation de la conduite de crise, ainsi que des mesures transverses de communication. Devant la menace persistante de la pandémie, la mise en œuvre de ce plan d'action demeure une priorité pour le Maroc.

Dans cette démarche, la mobilisation de tous les corps de l'Etat et de la société civile pour veiller aux respects des mesures préconisées et apporter les aides nécessaires pour accommoder les citoyens aux lourdes conséquences économiques de la crise sanitaire a été stratégique.

B) La riposte économique

En répondant à la crise sanitaire par des mesures de confinement strict dans le cadre de l'état d'urgence, les autorités ont fait un choix fort et sensé, tant la pandémie a pris des proportions démesurées à travers le monde. En conséquence, l'économie marocaine s'est retrouvée partiellement à l'arrêt avec d'importants coûts économiques à couvrir. L'impact de cette crise peut être catégorisé en trois champs : d'abord du côté de l'offre, les chaînes de valeurs nationales sont suspendues ou fortement ralenties du fait de problèmes de trésorerie, du recul de la demande et de la faillite de certaines TPME. Ensuite, sur le terrain de la demande, comme effet de second ordre, le ralentissement engendre la perte de certains emplois, notamment dans les services, et donc une perte de revenus. Cela engendre un recul de la consommation nationale. Enfin, sur le terrain externe, la suspension des chaînes de valeurs internationales entraîne un recul de la demande internationale adressée aux produits marocains mais également, sur le plan financier, un recul des IDE, des transferts courants et des recettes du tourisme, pesant sur les réserves internationales. Face à cette situation, une récession semble aujourd'hui inévitable, et les autorités l'ont vraisemblablement compris. A travers la mise en place du Comité de Veille Economique² s'exprime alors un souhait de répondre à cette crise en contenant la brutalité de l'atterrissage de l'économie marocaine.

1. La conjoncture économique nationale et internationale

a. Impact de la crise à l'international

L'économie mondiale devrait enregistrer une des contreperformances des plus notables dans l'Histoire. Les perspectives économiques du FMI au titre du mois d'avril ne sont guère optimistes. Après avoir prévu un accroissement du PIB mondial en janvier 2020, l'institut de Bretton Woods table désormais sur un recul de 2,9% de celui-ci pour cette année avec des récessions brutales dans la zone euro, en Espagne et en Italie notamment (-8% et -9,1% respct.). Pour 2021, les économies de ces pays devraient rebondir, enregistrant des taux de croissance qui oscillent entre 4,3% et 5,2%. L'OCDE³

2. <https://www.finances.gov.ma/fr/Nos-metiers/Pages/news-dispositions-cve.aspx>

3. https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=126_126496-evgsi2gmqj&title=Evaluating_the_initial_impact_of_COVID-19_containment_measures_on_economic_activity

fait état d'une perte de croissance annuelle de 2 points de pourcentage pour chaque mois de confinement et de 4 à 6 points de pourcentage sur un trimestre chez les pays avancés et émergents. Ces chiffres doivent être pris avec prudence au vu de l'incertitude qui pèse sur la conjoncture internationale, l'espoir étant de pouvoir trouver une solution médicale dans un horizon court, facilitant une reprise complète de l'activité.

Dans les pays émergents et en développement, l'image n'est pas plus rassurante. Le FMI table sur une récession avec un recul du PIB du groupe de 1% en 2020. En 2021, l'institution prévoit une croissance rapide à 6,6%. Le secteur manufacturier a montré des signes de ralentissement avant même la mise en place des mesures de confinement. Cela pourrait signifier un impact plus prononcé pour le mois courant, voire les mois à venir. L'impact réel est exacerbé par la fuite vers les actifs de qualité, réaction classique dans ces moments d'incertitude. Cette attitude des investisseurs se manifeste instantanément par l'élargissement des spreads, soit un accroissement des taux d'intérêts adossés aux titres des pays émergents. Au terme des trois premiers mois de l'année, les sorties nettes de capitaux de portefeuille ont culminé à 87 milliards de dollars, quatre fois plus que le montant enregistré à la même période en 2008. Le corollaire de cette quête des actifs à moindre risque est une appréciation sensible du dollar vis-à-vis des monnaies mondiales, qui devrait peser sur les bilans d'entreprises gourmandes en actifs en dollars. Mécaniquement, les marchés mondiaux des matières premières ont conjugué toutes ces dynamiques en une chute libre des cours, principalement pour les produits énergétiques. Ainsi, les cours du baril Brent ont frôlé la barre des 16 dollars en avril 2020. L'accord d'OPEP+ le dimanche 12 avril portant sur la réduction de la production de près de 10% ou 9,7 millions de barils par jour devrait momentanément soutenir les prix sur les marchés mondiaux sans pour autant renverser radicalement la vapeur.

Panel 1 : Conjoncture économique internationale

Projection de croissance - Zone Euro, 2000-2021

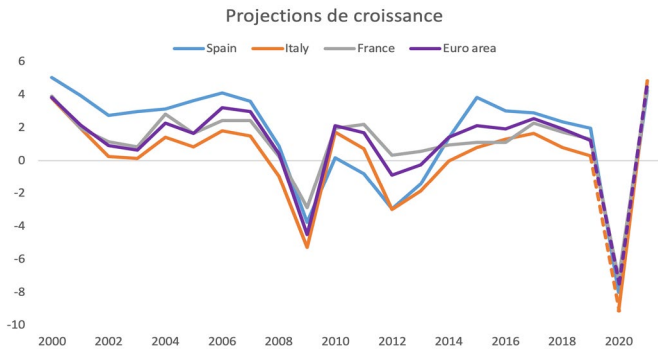


Figure 1 : Projection de croissance chez nos principaux partenaires commerciaux, FMI World Economic Outlook Avril 2020

Projection de croissance - Pays émergents et en développement, 2000-2021

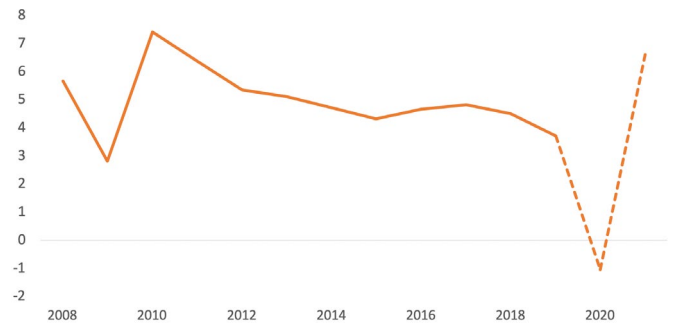


Figure 2 : Projection de croissance des pays émergents et en développement, FMI World Economic Outlook Avril 2020

Croissance mondiale en %, 1880-2020

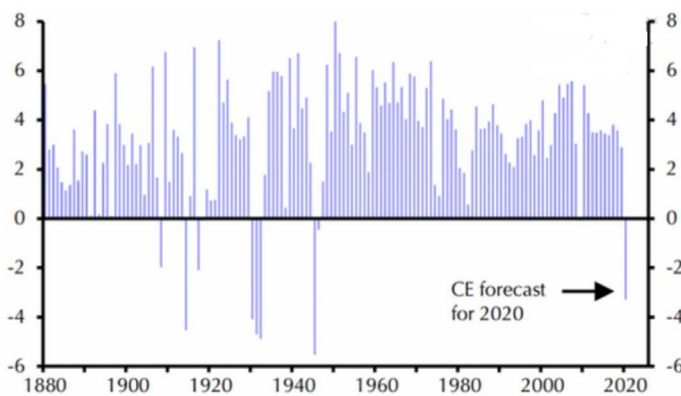


Figure 3 : Projection de la croissance mondiale, Capital Economics, 2020

Comparaison 2008-2020 : sorties nettes d'investissement de portefeuille

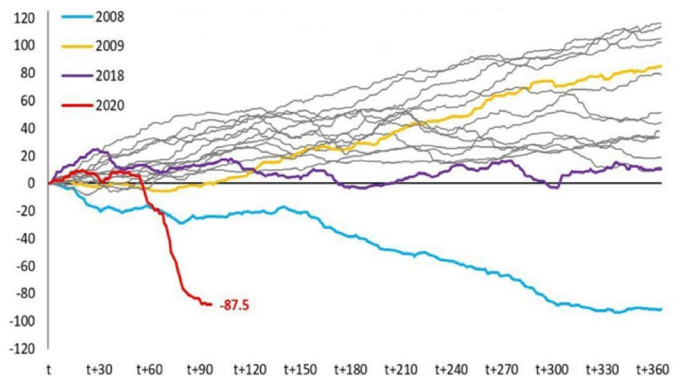


Figure 4 : Sorties nettes de flux d'investissements de portefeuille, International Institute of Finance, 2020

Figure 5 : Panoplies des réponses apportées à l'international

Politique monétaire	Politique macroprudentielle	Politique budgétaire	
		Au profit des ménages	Au profit des entreprises
<p>Baisse drastique du taux directeur.</p> <p>Quantitative easing : Acquisitions de bons du trésor (T-bills) et d'obligations privées, d'une ampleur sans précédent*</p> <p>Objectif : approvisionnement en liquidités pour apaiser les tensions sur les taux.</p>	<p>Allègement des contraintes prudentielles sur le secteur bancaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> assouplissement des règles de provisionnement des créances en souffrance des exigences assouplies en capitaux propres réduction de la réserve obligatoire <p>Objectif : mettre à disposition des banques de la liquidité pour les encourager à financer les entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transferts directs au profit des ménages et subventions salariales. Augmentation des indemnités de chômage Réduction de l'impôt sur les revenus et des autres taxes. Distribution des coupons d'achat alimentaires aux populations démunies. Report des échéances de crédits** 	<ul style="list-style-type: none"> Exonération sinon report des échéances fiscales. Transferts directs au profit des entreprises affectées (PME surtout) Encourager la réduction des heures de travail, au lieu du licenciement Report des échéances du crédit et mise à disposition de garanties et lignes de crédit.

b. Impact initial de la crise au Maroc

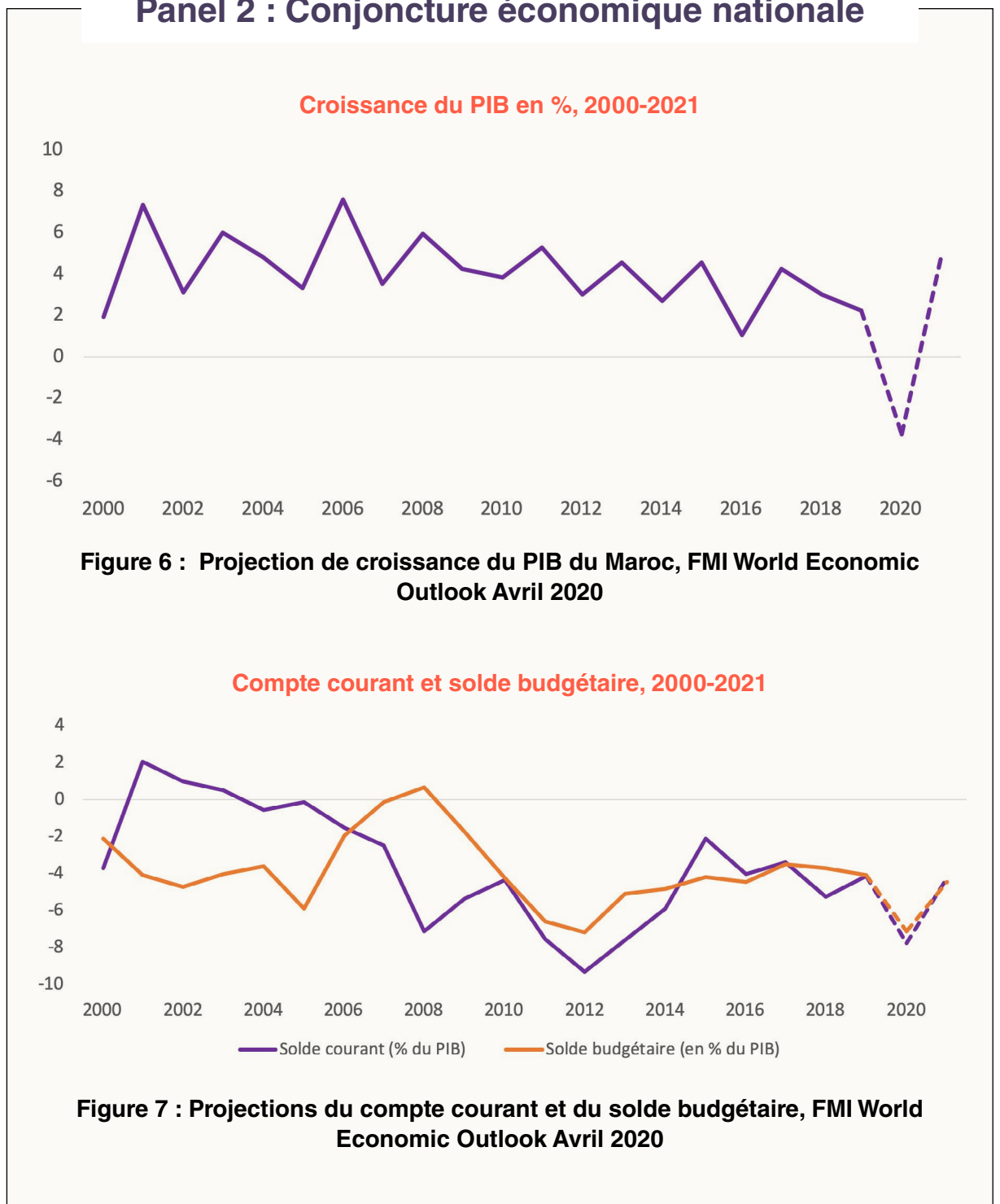
Dans sa note de conjoncture⁴, publiée le 8 avril 2020, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) présente l'évolution de l'économie marocaine au T1 2020 et les perspectives pour le T2 2020 dans le cadre du choc COVID-19. Sur le premier trimestre, il est question d'un possible ralentissement de la croissance du secteur secondaire, qui aurait crû de 0,5% contre les 1,6% initialement prévus. Aussi, la demande extérieure adressée au Maroc aurait régressé de 3,5%. Les exportations auraient connu un repli marqué de 22,8% au premier trimestre tandis que les importations auraient reculé de 4,8%. Concernant la demande intérieure, étant donné les mesures de confinement prises par les autorités, le HCP observerait une décélération du rythme de croissance de la consommation des ménages qui s'établirait à 1,2% en variation annuelle. En revanche, la consommation publique aurait crû de 3,2%, par rapport au premier trimestre 2020, consolidant les efforts des autorités pour répondre à la crise. Ces évolutions conduisent l'institut statistique du Royaume à revoir son chiffrage de la croissance. Ainsi l'économie marocaine aurait crû de 1,1% au T1 2020 et devrait se contracter de -1,8% au T2 2020, contre 1,8% et 2,1% prévus initialement. Du côté de Bank Al Maghrib, les derniers chiffres présentés à l'issue de son conseil du 17 mars 2020 font état d'une croissance du PIB de 2,3% pour 2020. Cette prévision, ne tenant pas compte de la progression de la pandémie au Maroc, sera sans doute revue à la baisse.

Du côté des institutions internationales, la Banque mondiale dans son scénario de baseline prévoit un recul du PIB de 1,5% en 2020. Le Fonds monétaire international table lui sur un recul du PIB de 3,7% pour l'année 2020 et une reprise de 4,8% en 2021. S'agissant des comptes extérieurs, la projection du compte courant fait état d'une aggravation du déficit courant qui s'établirait à 7,8% du PIB en 2020 pour revenir à 4,3% en 2021. Une telle évolution aurait d'importantes implications pour la parité du dirham qui, a priori et sous l'effet de l'incertitude, devrait se déprécier à mesure que les monnaies constituant le panier de référence s'apprécient. La détérioration du solde budgétaire aggraverait la situation de déficits jumeaux en 2020.

Pour les pays émergents et en développement, le FMI recommande le recours aux stabilisateurs automatiques quand ils existent et appelle à la coopération multilatérale pour aider les pays dont l'espace budgétaire est limité. En ce sens, les mesures adoptées par le Maroc sont en ligne avec ces recommandations et permettront de minimiser autant que possible l'impact du choc sur l'économie marocaine.

4. NB : "https://www.hcp.ma/Previsions-revisees-de-la-croissance-economique-nationale-pour-le-premier-et-le-deuxieme-trimestre-2020_a2500.html" Les chiffres publiés par le HCP le 7 avril ont été révisés le 28 avril. Au T1 2020, l'économie marocaine aurait crû de 0,7% contre 1,1% estimé dans la première publication. Cette évolution est due à un recul de 4,4% de la valeur ajoutée agricole. La VA non agricole aurait crû de 1,4%. Le volume des exportations aurait quant à lui augmenté de 0,3% et leur valeur aurait reculé de 5,5%. Les importations auraient crû de 1%. La contribution de la demande étrangère à la croissance s'établirait alors à -0,3%. L'économie décroîtrait de 8,9% au T2 2020 contre 3,8% prévus le 7 avril.

Panel 2 : Conjoncture économique nationale



2. La riposte budgétaire : création d'un Fonds de solidarité

A l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la première mesure de soutien fut la création d'un fonds spécial initialement doté de 10 milliards de dirhams pour contrecarrer les effets négatifs liés à la pandémie du coronavirus. A la date du 9 avril, près de 34 milliards de dirhams de dons d'entités publiques et privées ainsi que d'initiatives personnelles des citoyens ont été cumulés. Ces montants seront déductibles du résultat fiscal. La dotation du fonds a pour objectif d'une part d'augmenter les capacités du système de santé et prendre en charge les dépenses de santé qu'engendre la pandémie et, d'autre part, de permettre de soutenir l'économie face à la récession qui s'annonce; le fonds servira également à la sauvegarde des emplois et au lissage de l'impact social de la crise à travers des transferts ciblés. Les pouvoirs publics ont également appelé toutes les administrations et les entreprises et établissements publics à un rationnement/ rationalisation des dépenses, exception faite des secteurs de la santé, de l'éducation et de la sûreté nationale.

A travers cette initiative, le Maroc s'est doté en urgence d'un moyen de mutualiser les risques liés à cette crise (Alaoui Belghiti, 2020). La mise en commun de ces moyens a permis d'agir sur les différents secteurs sans tenir compte des différences d'impact ou de contribution. L'idée étant que délaissier un seul secteur représente une menace pour la stabilité générale des autres secteurs par effet de contagion.

3. Les mesures d'aides aux ménages et aux entreprises

Le choc sanitaire impacte à la fois l'offre et la demande (voir par ex. CEPR 2020, El Jai 2020). Or, pour comprendre l'intérêt de la réponse adoptée par les autorités, il convient de bien appréhender la nature inédite du mal qui touche notre économie. Même si l'impact est plus prononcé sur certains secteurs, au niveau individuel, certaines distorsions amplifient la diffusion d'un secteur à l'autre au niveau de l'offre, et compte tenu des préférences de l'un et de l'autre des consommateurs, il est évident que tous ne peuvent pas facilement changer leurs habitudes de consommation. La conjonction de ces éléments tend à amplifier l'impact du choc au niveau agrégé entraînant une baisse prononcée du revenu national et de l'emploi (Guerrieri et al., 2020). Quelle réponse alors apporter ? Le choc étant multiforme, il paraît sensé d'apporter à la fois des aides côté offre et côté demande. Cela peut prendre la forme d'une mobilisation du secteur public qui viendrait soutenir la demande nationale. Du côté de l'offre, les entreprises peuvent recevoir des incitations fiscales pour sauvegarder les emplois.

a. Le soutien à la demande

En l'absence de mécanisme d'assurance-chômage effectif, l'économie marocaine a été prise au dépourvu face à l'ampleur du choc économique. Ainsi, plus d'un tiers des salariés affiliés à la CNSS ont été déclarés en arrêt d'activité par leurs employeurs. Or, en perdant leur emploi, les ménages du secteur formel perdent également leur principale source de revenus et rationnent leur demande en biens et services. Pour répondre à cette situation, les autorités ont puisé dans les ressources du Fonds COVID-19 pour indemniser les ménages du secteur formel, faisant face à des difficultés. Cette mesure a un double objectif, d'une part soutenir les ménages les plus précaires en conservant une partie de leur pouvoir d'achat et donc de leur demande et d'autre part, indirectement,

maintenir la production de certains secteurs clés. La deuxième mesure vise les ménages faisant face à des échéances de crédit, et après concertation avec le GPBM, il a été acté que les paiements pourront être différés. Ainsi, ces mesures se déclinent comme suit :

- Chaque salarié, en arrêt temporaire de travail, recevra une indemnité forfaitaire de 2000 dirhams en complément des allocations familiales et de l'AMO.
- Report d'échéance des crédits à la consommation et des crédits immobiliers contractés par les ménages, jusqu'au 30 juin 2020.

Du côté du secteur informel, l'image n'est pas plus réjouissante. En effet, les ménages opérant dans ce secteur vivent souvent des situations précaires, et le choc économique que l'économie marocaine traverse ne fera qu'aggraver les choses. Une partie des fonds collectés pour répondre à la crise leur sera ainsi dédiée. Le but de cette opération, de la même manière qu'avec les salariés dans le formel, est de leur permettre de conserver une partie de leur pouvoir d'achat et de donner un coup de pouce à la demande intérieure, pour éviter à l'économie un atterrissage abrupt. Les mesures prises se déclinent ainsi :

- Dans une première phase, les ménages inscrits au registre du RAMed recevront des transferts à hauteur de 800 dirhams pour un ménage de deux personnes, 1000 dirhams pour un ménage de trois à quatre personnes et 1200 dirhams au-delà de quatre personnes.
- Dans une seconde phase, les ménages précaires non affiliés au registre RAMed opérant dans le secteur informel recevront également des transferts équivalents aux montants arrêtés dans la première phase. Étant donné le manque d'information sur les revenus de cette catégorie, les autorités marocaines ont prévu un dispositif de collecte de données afin de bien cibler les transferts⁵.

b. Le soutien à l'offre

De la même manière qu'il n'épargne pas la demande, le choc économique lié au COVID-19 touche également à l'offre et au premier ordre. La stratégie de confinement strict adoptée par les autorités marocaines a conduit à l'arrêt de certaines activités d'entreprises traversant des difficultés, en particulier, le tissu des très petites, petites et moyennes entreprises. Même si on ne dispose pas d'un chiffre exact du nombre d'entreprises en cessation d'exercice, le nombre de salariés ayant déclaré un arrêt d'activité (plus de 800 000 personnes à fin avril) peut nous en donner une approximation. Celles en activité ne seront pas non plus épargnées et devront faire face à des problèmes de trésorerie. Pour limiter l'ampleur du choc sur le tissu productif, les autorités ont eu recours à une batterie de mesures :

- Pour assurer la continuité de la production et sauvegarder les emplois, la CNSS a acté un report du paiement des cotisations sociales employeurs pour les mois de mars au mois de juin sans pénalité.
- Afin de permettre aux entreprises de répondre à leurs besoins de trésorerie et donc d'assurer la continuité des chaînes de valeurs domestiques deux mesures ont été prises :

5. Voir infra C)a

- Sous l'égide du GPBM et de Bank Al Maghrib (BAM), un moratoire sur les crédits bancaires a été mis en place jusqu'au 30 juin 2020, sans pénalités.
- La Caisse Centrale de Garantie (CCG) a mis en place le produit « Damane Oxygène » à destination des TPME dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 200 millions de dirhams et des entreprises intermédiaires dont le CA est compris entre 200 et 500 millions de dirhams.
 - L'objectif de ce programme est de fournir une ligne de précaution aux entreprises ayant des difficultés de trésorerie, leur permettant d'opérer à découvert, de manière exceptionnelle, pour couvrir leurs charges à hauteur de 20 millions de dirhams et 5 millions de dirhams pour les entreprises n'ayant pas le ligne de financement à court terme.
 - Le programme prévoit également une garantie de tous les crédits dont le montant est inférieur à 2 millions de dirhams contractés par les entreprises pour répondre aux besoins de trésorerie.
- Des mesures d'incitations fiscales en faveur des entreprises ont également été mises en place, dans le même souci de continuité de l'activité productive et de lissage du choc économique. Ainsi, la TGR a acté le report des échéances fiscales pour les entreprises dont le CA est inférieur à 20 millions de dirhams, du 31 mars au 30 juin 2020. Ce report porte sur les déclarations du résultat fiscal ainsi que sur les compléments d'IS dus au titre de l'exercice 2019 et le 1er acompte provisionnel exigible pour l'exercice en cours. Les entreprises ne remplissant pas le critère du CA peuvent s'adresser au ministère des Finances pour un traitement au cas par cas de leurs demandes. Par ailleurs, les contrôles fiscaux et l'exécution des avis aux tiers-détenteurs ont été suspendus jusqu'au 30 juin 2020.
- Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration a également appelé à la régularisation de tous les arriérés de paiement au bénéfice des TPE et PME.

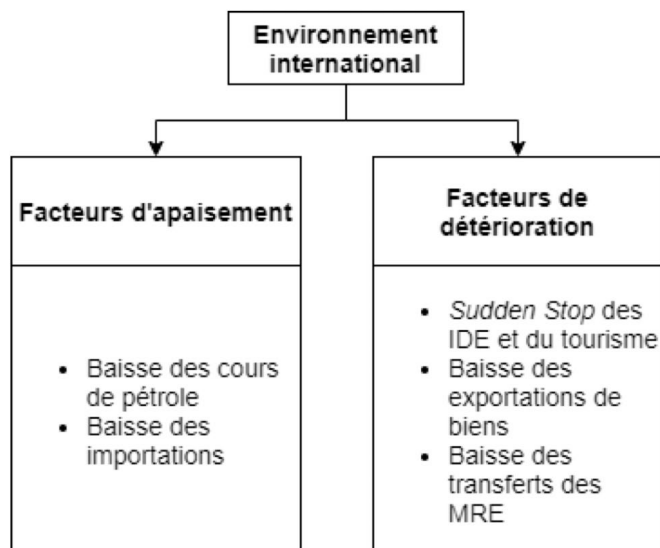
4. Limiter l'impact du choc externe

A l'aune des mesures prises par les autorités, il semble évident que l'objectif principal de celles-ci est de prendre le relais des investissements directs étrangers, des transferts courants et des recettes du tourisme, qui devront baisser suite à la contraction chez nos principaux pourvoyeurs. Or en l'absence d'intervention, la pression est entière sur les réserves internationales qui permettent à la banque centrale de gérer la parité du dirham. Pour comprendre ce mécanisme, il convient de revenir au détail de la balance des paiements. Au niveau de la balance courante, la suspension de la production de la filière automobile jusqu'à nouvel ordre pèsera sur la force d'exportation du pays, d'autant plus que cette industrie demeure le premier secteur exportateur. Cependant, l'effet net du gel de ces activités sera moindre puisque le secteur est fortement dépendant des importations de biens intermédiaires. Le contenu en intrants importés dans le secteur s'élève selon les données de l'OCDE à plus de 50%. De plus, une partie des bénéfices réalisés par les opérateurs internationaux installés au Maroc est rapatriée et d'ailleurs comptabilisée en tant que « transfert de dividendes » au sein de la balance des transactions courantes, contribuant à limiter l'impact net sur cette balance et, in fine, sur les réserves de changes. Concernant les exportations de services, principalement liées au tourisme, elles vont pâtir de l'arrêt net des activités touristiques qui génèrent près de 7%

de la richesse nationale. Ce secteur se retrouve parmi les principaux secteurs touchés, dont la reprise pourrait s'étaler dans le temps. Par ailleurs, autre composante essentielle du modèle actuel de l'économie marocaine, les investissements directs étrangers, qui ont contribué ces dernières années à soutenir un déficit courant chronique, vont être impactés à la baisse. L'arrêt de l'activité chez nos principaux pourvoyeurs (ex. Zone Euro, Pays du Golfe), sous l'effet de mesure de confinement, aura pour effet de réduire le flux d'IDE entrants au Maroc. En outre, l'incertitude économique et la perspective d'une récession mondiale entraîneront une fuite massive des capitaux étrangers vers les zones sûres et donc vers des actifs libellés en euros et en dollars. A cela s'ajoute également un recul des transferts courants des Marocains résidants à l'étranger.

Face à cette situation, les autorités cherchent donc à consolider leurs stocks de réserves de change afin de pouvoir éponger une partie de l'aggravation du déficit courant mais aussi de prendre le relais du marché des changes, si le taux de change venait à atteindre la nouvelle limite de -5% à la dépréciation.

Figure 8 : Etat de l'environnement international de l'économie marocaine



Ainsi, les mesures suivantes ont été prises :

- La commission des finances du parlement a voté le 7 avril 2020 le dépassement du seuil d'endettement externe fixé dans la loi des finances 2020 à hauteur de 31 milliards de dirhams. En s'endettant à l'extérieur, le Maroc pourra à la fois allouer les fonds à la riposte économique et sanitaire mais aussi à lisser l'impact sur le compte courant.
- Le Maroc a également débloqué la ligne de précaution et de liquidité qu'il avait auprès du Fonds monétaire international, à hauteur de 3 milliards de dollars. Cette ligne aura pour objectif de renforcer les réserves internationales. Bank Al Maghrib aura alors toute la latitude d'y puiser, si cela s'avère nécessaire, pour soutenir la parité du dirham.
- Le Maroc a tiré sur une ligne de crédit contractée auprès de la Banque Mondiale en décembre pour le financement des politiques de développement et des catastrophes naturelles. Le montant alloué s'élève à 275 millions de dollars.

- Appel de l'administration des douanes à la réduction des importations de voitures au strict minimum via un courrier adressé à l'association des importations de véhicules au Maroc, dans l'objectif de réduire la pression sur les réserves de changes pour les utiliser à bon escient.
- Le ministère des finances et Bank Al Maghrib ont également annoncé le passage à la deuxième phase de flexibilité du régime de change par l'élargissement des bandes de fluctuation dans un intervalle de +/-5%. Cette mesure vise à limiter l'impact du choc externe du COVID19 sur les réserves de change du Royaume.

5. La politique monétaire

La Banque Centrale a également agi de concert avec les autorités budgétaires mais également les acteurs du secteur privé pour apporter une réponse au choc économique. En injectant massivement des liquidités, Bank Al Maghrib visait au premier chef un soutien au crédit bancaire et donc à la demande des ménages et entreprises. Ensuite, cette politique entraîne des effets de second tour sur les entreprises qui, en se dotant de fonds, couvrent leurs besoins de trésorerie et assurent, tant bien que mal, le maintien de leur activité ainsi que celle de leurs fournisseurs. La baisse du taux directeur a pour objectif d'augmenter le niveau de liquidité des banques et d'en répercuter la baisse sur les taux débiteurs appliqués aux secteurs non financiers et aux ménages.

En agissant ainsi, la banque centrale apporte un bol d'air frais aux entreprises en diminuant le coût de financement de leur trésorerie, particulièrement utile pour les TPE et par ailleurs, en misant sur une hausse de la demande de crédit, elle cherche à éviter le spectre de la déflation. Au niveau externe, la conjoncture internationale, qui entre dans le cadre analytique actuel de Bank Al Maghrib⁶, pèsera également sur l'évolution des prix et la parité du dirham. Les changements au niveau de la politique de change, de concert avec le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration renforcent l'arsenal d'actions de BAM pour minimiser l'impact sur l'objectif de stabilité des prix.

Ainsi, à l'issue du dernier conseil de Bank Al Maghrib, le Wali a annoncé une baisse du taux directeur de 25 points de base à 2%. Il a également été prévu des mesures prudentielles visant à tripler les capacités de refinancement des banques par le biais d'opérations d'open market et de swap de changes, l'élargissement de la liste des collatéraux éligible pour ces opérations, l'allongement des maturités des opérations de refinancement ainsi que l'élargissement des programmes dédiés aux TPE pour leurs crédits de fonctionnement.

Ces mesures économiques prises en urgence ont été actées avec un objectif clair des autorités de répondre à la détresse sociale posée par la progression de la pandémie. En effet, la perte d'emploi et les faillites d'entreprises engendrent la précarité et aggravent la situation des plus démunis. Dans cette riposte sociale, l'Etat a déployé l'ensemble de son arsenal afin de bien identifier les personnes concernées et cibler ses aides dans un souci d'efficacité du remède administré.

6. <http://www.bkam.ma/Politique-monetaire/Cadre-d-analyse-et-de-prevision/Dispositif-analytique>

C) La préservation de l'ordre social

a. Le traitement de l'urgence sociale

Le choc de l'épidémie et le confinement auquel a été astreinte la population ont été à l'origine d'un arrêt des activités de nombreuses entreprises, d'une perte d'emplois et des revenus des travailleurs. Une large fraction de la société, composée des salariés du secteur formel, des actifs (salariés ou entrepreneurs individuels) du secteur informel ont été privés de leurs sources de subsistance. L'identification de ces millions de personnes est une tâche complexe. Un registre social unique est en cours de constitution pour mieux cibler les personnes pauvres, vulnérables, précaires ou à besoins spécifiques. Il n'est pas encore opérationnel. Le défi était d'identifier les personnes éligibles à une aide sociale d'urgence, de les catégoriser en fonction des mécanismes de protection sociale en vigueur, et de prendre les dispositions adéquates pour assurer la continuité de la vie sociale dans une situation de crise.

1. Qui soutenir ?

L'Etat a mis en place une aide financière pour soutenir les différentes catégories de personnes dont le pouvoir d'achat et les conditions de vie ont été impactés par les mesures de l'état d'urgence sanitaire. Elle est gérée par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus « La Covid-19 », qui s'est appuyé sur le registre de la sécurité sociale et la base de données du Régime d'Assistance Médicale aux économiquement démunis (RAMed). Mais restait posée la question de savoir comment identifier les personnes qui ne sont recensées ni dans le registre de la sécurité sociale ni dans celui du RAMed ? Quelles conditions remplir pour bénéficier du soutien et comment s'assurer de l'éligibilité ? Comment faire parvenir cette aide aux bénéficiaires ?

Si le chômage au Maroc reste un phénomène urbain qui touche principalement les jeunes diplômés et les femmes, le marché du travail se caractérise par la prépondérance de l'informel qui concerne la grande majorité des actifs exerçant dans la sphère privée. Le taux de participation des femmes est particulièrement faible, le chômage des jeunes est en hausse, les jeunes âgés entre 15 et 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) représentent 27,9% au niveau national, soit un jeune sur trois (HCP, 2015). Le marché du travail se caractérise aussi par la précarité des emplois : plus de la moitié des emplois créés sont des emplois saisonniers ou occasionnels. Cette précarité est également visible à l'échelle du statut dans l'emploi : près de 22% des actifs occupés marocains sont des aides familiales (à domicile) - particulièrement des femmes en milieu rural- ou apprentis, non rémunérées et 27,4% sont des indépendants.

Tenant compte de ce tableau social du marché du travail, de l'ampleur de la question du soutien aux personnes pauvres et vulnérables, et de la complexité d'identifier ces personnes, il a été décidé de les répartir en trois catégories : les salariés du secteur formel enregistrés à la sécurité sociale ; les actifs salariés, chômeurs ou actifs indépendants recensés par l'Etat dans le cadre du RAMed et les travailleurs de l'informel non recensés.

2. Les aides aux salariés du secteur formel

Le Comité de Veille Economique qui supervise le Fonds verse une indemnité forfaitaire mensuelle nette de 2.000 Dirhams (environ 190 euros) aux salariés relevant des entreprises en difficulté, affiliés et déclarés à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS). Le bénéfice de cette aide et des prestations relatives à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et aux allocations familiales se fait au profit des salariés et employés sous contrat insertion en arrêt provisoire de travail. A fin avril, ce sont 216000 entreprises qui se sont déclarées en arrêt total ou partiel d'activité, portant le nombre de personnes concernés par l'aide à plus de 800 000 personnes⁷. Cette catégorie de bénéficiaires est employée dans le secteur formel et se concentre dans les entreprises matures et de grande taille. L'emploi irrégulier et saisonnier dans la plupart des PME et des TPE a connu une recrudescence depuis la crise économique et financière internationale qui a affecté une partie des entreprises marocaines. Sur une population de 5,5 millions de salariés, on peut donc considérer que 3 millions ne sont pas déclarés à la CNSS.

Aussi, pour éviter toute dérive ou usage illégal de l'aide, des dispositifs d'encadrement de cette mesure ont été mis en place : le bénéfice de cette indemnité est conditionné par des procédures de vérification de l'arrêt total ou partiel d'activité induit par la pandémie, des engagements des entreprises employeuses et des salariés... Les aides sont servies selon des règles précises. Des audits des opérations réalisées par la CNSS seront effectués par l'Inspection Générale des Finances et les infractions seront sanctionnées.

3. Les aides aux RAMedistes.

Les actifs - salariés ou entrepreneurs individuels- opérant dans l'informel et disposant d'une carte du RAMed d'Assistance Médicale (RAMed⁸) peuvent aussi bénéficier d'une aide s'ils ont perdu leur revenu du fait du confinement. L'octroi de l'aide est lié à la perte de revenu et est conditionné par la disposition d'une carte de bénéficiaire du régime d'assistance valide à la fin de l'année écoulée. L'opération de distribution de l'aide a été engagée après une première vague d'enregistrement et de vérification des demandes. L'acheminement des aides se fait par recours aux techniques du digital (communication avec le bénéficiaire sur message réseau, retrait auprès d'une agence de paiement ou d'un guichet automatique des banques).

Des techniques de ciblage ont été mobilisées pour identifier les personnes appartenant à la population cible. Mais ces techniques peuvent introduire des biais d'exclusion ou d'inclusion au moment de la conception de la stratégie de ciblage ou lors de sa mise en œuvre. La base de données du RAMed présente un certain nombre de faiblesses, notamment le caractère daté des critères d'éligibilité et les biais dans les déclarations.

7. <https://www.chambredesrepresentants.ma/fr/actualites/seance-pleniere-hebdomadaire-des-questions-orales-lundi-27-avril-2020>

8. Le RAMed s'adresse à toutes les personnes qui ne disposent pas de « ressources suffisantes pour faire face aux dépenses inhérentes aux prestations médicales ». Il cible l'ensemble de la population se situant sous le seuil de vulnérabilité monétaire. Aujourd'hui, on compte près de 8,4 millions de bénéficiaires du RAMed.

Figure 9 : représentation schématique de la riposte économique



4. Les travailleurs de l'informel

Dans cette catégorie, on trouve les travailleurs de l'informel qui ne remplissent pas les conditions d'éligibilité pour le RAMed, les salariés non déclarés qui travaillent dans des entités formelles ou qui ont une existence juridique ou fiscale, mais aussi des ménages vivant sous le seuil de pauvreté relative non-affiliés au programme (près de 50% en 2015). Cette faible affiliation au programme d'assistance trouve son explication dans le manque d'information, l'auto-exclusion ainsi que la perte d'intérêt pour ce dispositif, comme en témoigne le faible taux de renouvellement des cartes arrivées à leur terme.

Cette population démunie est difficilement saisissable, l'Etat ne disposant pas de données précises. Dans le but de répondre rapidement aux demandes de cette catégorie de ménages, l'administration a eu recours à une méthode déclarative. Ainsi, une plateforme réservée à la déclaration des ménages impactés par la crise et qui ne sont pas affiliés au RAMed a été lancée. La procédure de déclaration a été informatisée : un effort a été déployé pour la simplifier et la rendre accessible à une population analphabète ou illettrée.

Des filtres ont été installés pour cette catégorie d'actifs. Un mécanisme a été mis en place via les autorités locales, pour vérifier les déclarations et l'éligibilité des demandeurs pour bénéficier des aides. Le processus de déploiement du ciblage prévoit des marges de flexibilité et des mécanismes de recours permettant de s'adapter à la réalité des situations individuelles. Les chefs de ménages de cette catégorie reçoivent les mêmes montants que ceux affiliés au RAMed. Mais la cible est en grande partie non bancarisée, ce qui complique l'acheminement de l'aide. Le paiement mobile n'est même pas pleinement opérationnel. A ce jour, 2,3 millions de ménages ont bénéficié des aides financières.

5. L'organisation de la vie sociale

La continuité du service public au profit des usagers est fondamentale dans des situations de crise économique et sociale. Par une série d'actions, l'Etat a cherché à l'assurer tout en veillant à la santé des employés, par des mesures de prévention et de protection, ainsi qu'à leur mise en œuvre de manière correcte et permanente et par une organisation de proximité appuyée par les autorités locales et les collectivités territoriales : maintien des activités d'importance vitale en se fondant sur toutes les ressources en personnels disponibles et les bénévoles; maintien de la sécurité des installations dangereuses dans le contexte de pandémie ; maintien de l'ordre public et du respect de la loi etc. Notons également que cette pandémie a permis d'explorer de nouvelles pistes pour assurer la continuité de l'éducation, par le biais de moyens d'e-learning et des médias. Dans cette démarche, la collaboration avec les opérateurs téléphoniques pour généraliser l'accès à l'instruction a été crucial.

L'Etat a aussi veillé à assurer un suivi régulier de l'approvisionnement/ravitaillement des marchés par la disponibilité de tous les produits de première nécessité, denrées alimentaires, d'hygiène ou énergétiques. Il a aussi assuré un suivi des opérations de contrôle des prix et de la qualité des produits alimentaires et fait face à tout type de fraude et de monopolisation. Enfin, en concertation avec la société civile, il a également mobilisé les psychologues cliniciens pour apporter une aide psychologique aux personnes fragilisées par l'isolement.

b. La santé mentale

1. Les conséquences psychologiques de l'enfermement et du confinement

Les mesures imposées pour faire face à la propagation du coronavirus ont confronté la population à un mode de vie inhabituel, caractérisé par des routines répétitives, et des situations de sevrage par rapport aux habitudes professionnelles et sociales d'usage. Les effets secondaires de la distanciation sociale varient d'une catégorie à l'autre, puisque nous avons constaté qu'un certain nombre de confinés ont développé une détresse psychologique associée à la crainte de perdre leur emploi ou leur rôle professionnel et social, alors que des symptômes d'anxiété grave liés à la maladie sont apparus chez ceux qui ont continué à exercer leur travail. Ces nouveaux cadres font que les individus sont confrontés à de nouveaux défis qui leur imposent le fardeau de l'adaptation et de la rupture avec leurs anciens comportements. La situation impose alors de faire des compromis avec les membres de son microcosme, avec soi-même, et faire preuve d'un réalisme positif pour tenir (Jaidi, 2020). Comme le degré d'adaptation varie certainement d'une personne à l'autre, le développement de services de conseil psychologique et social apparaît comme un besoin ultime pour aider la population à développer de nouvelles stratégies pour faire face aux contraintes du confinement, mais aussi pour fournir une assistance psychologique professionnelle aux plus vulnérables.

2. Des professionnels de la santé mentale et des psychologues bénévoles prennent le relais

Suite aux premières séries de mesures lancées par les autorités publiques marocaines pour faire face à l'épidémie de COVID-19, les professionnels de la santé mentale et de la psychologie ont mis en place plusieurs plateformes à distance afin de fournir un soutien psychologique et des services de conseil aux citoyens qui développent de graves symptômes de détresse, de dépression ou de troubles de panique aiguë résultant des nouvelles conditions d'enfermement. Néanmoins, la priorité a été donnée aux travailleurs de la santé de première ligne, aux patients confirmés, aux patients suspectés d'infection et aux membres de la famille en quarantaine. Nous citons parmi ces initiatives pionnières:

- L'Unité d'urgence de santé mentale lancée par l'Association Marocaine de Psychiatrie en coordination avec l'Ordre National des Médecins.
- La plateforme de soutien psychologique pour Covid-19, lancée par la Faculté d'éducation de l'Université Mohammed V à Rabat.
- L'initiative solidaire lancée par la Société Marocaine des Psychologues Cliniques, l'Alliance des Psychologues de Casablanca et l'Association Marocaine des Psychologues.

En outre, afin de répondre à des besoins plus spécifiques et de fournir une assistance psychologique aux catégories les plus vulnérables, certaines institutions ont lancé des groupes de soutien spécifiques, tels que :

- Le PSY-DGAPR-COVID19 lancé par la Délégation générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR), qui a pour mission d'apporter un soutien aux détenus et au personnel pénitentiaire ;

- Le bureau d'urgence initié par l'hôpital de santé mentale Errazi dédié aux personnes ayant des troubles de santé mentale antérieurs ;

Les initiatives bénévoles ne se sont pas limitées à celles mentionnées ci-dessus. Quelques jours seulement après la mise en œuvre des mesures d'internement, d'autres groupes ont simultanément proposé un soutien psychologique dans toutes les régions du Royaume, dans les locaux universitaires mais également par le biais de services de soutien psychologique fournis par l'hôpital Cheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan à Casablanca.

3. Initiatives de la société civile

En plus de ces initiatives spécialisées, les organisations de la société civile ont mobilisé leurs capacités pour apporter leur soutien aux personnes âgées, lutter contre la violence domestique à l'égard des femmes et des enfants, accompagner des étudiants qui ont manifesté des difficultés à suivre leurs cours à distance, et fournir une protection sociale aux catégories vulnérables de personnes ayant un niveau d'éducation primaire, secondaire ou tertiaire. Ces groupes de bénévoles sont multiples, et parmi eux nous trouvons l'initiative PsyPhone (un groupe de professionnels de la socio-psychologie), ou l'initiative lancée par la Fondation Es-Salam pour le Développement Social.

Au moment même où nous avons besoin de tous les corps capables pour réparer l'économie, nous pouvons nous attendre à une forte augmentation de la résistance et de l'épuisement professionnel. Dans le temps présent, le soutien psychologique est également un moyen pédagogique de garantir le respect des mesures de confinement nécessaires et du maintien de l'ordre public.

c. Ordre public en temps de coronavirus

L'ordre public, synonyme de paix et de cohésion sociale, est sensible aux perturbations générées soit par l'action d'individus ou de groupes d'individus qui outrepassent les règles de cet ordre ; soit par l'avènement de catastrophes naturelles qui créent, au sein de la population, des mouvements de panique susceptibles d'éprouver les moyens et capacités de l'Etat et par conséquent sa maîtrise de l'ordre public. A l'instar de ses pairs dans le monde, l'Etat marocain s'est organisé pour faire face au fléau du COVID-19, aussi bien en venant au chevet des citoyens atteints par le virus et en prenant les mesures pour en épargner les autres, que pour préparer le climat serein nécessaire à la conduite des actions sanitaires. Ce deuxième objectif impose de protéger l'ordre public contre toute atteinte. La stratégie marocaine de maintien de l'ordre public dans ces temps de crise pandémique s'est appuyée sur deux socles : La capitalisation sur les atouts structurels de sa politique en matière d'ordre public d'une part et, d'autre part, sa capacité organisationnelle en termes de gestion de crise.

1. Les atouts structurels.

a. L'organisation administrative

Organisée en Régions, provinces et préfectures, cercles et pachaliks et enfin en arrondissements et annexes, l'administration du territoire présente une hiérarchie qui

facilite la déclinaison des stratégies de l'Etat et leur dissémination à travers le territoire de manière prompte et fluide, de même qu'elle permet une remontée efficace et fluide de l'information vers le centre de décision. Cette organisation est l'un des facteurs majeurs en termes de maintien de l'ordre public. Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, les initiatives de l'Etat touchent tout le territoire instantanément, et les réactions des citoyens sont remontées vers l'Etat de la même manière. La population, informée et prise en charge par l'administration de proximité, se trouve épargnée de toute panique consécutive au sentiment de marginalisation ou d'abandon. L'Etat, informé des réactions de la population, réagit à temps pour éviter toute velléité d'atteinte à l'ordre public.

b. Coordination de l'action publique : les agents d'autorité

Les walis et gouverneurs sont, de par la loi, investis de la mission de coordination entre l'ensemble des administrations et représentations régionales des ministères⁹. Ils sont donc habilités et aguerris aux tâches de coordination et d'harmonisation de l'action de l'ordre public, aspect dont ils sont, de par la loi, responsables dans leurs territoires respectifs. De plus, ces agents d'autorité, auxquels le décret proclamant l'état d'urgence sanitaire a confié l'exécution de la politique de l'Etat face au Covid-19, prennent généralement en compte les spécificités de leurs territoires et populations lors de la conception des mesures de mise en action des orientations de l'Etat. C'est dans ce sens que le décret précité ne leur a pas spécifié des mesures à titre limitatif. Ainsi les populations des régions, provinces, cercles ou pachaliks ne sont soumises aux restrictions de l'état d'urgence sanitaire que dans les proportions correspondant au degré du danger qui les menace. Cette adoption des mesures évite les tensions inutiles qui peuvent naître de mesures disproportionnées.

c. Une adhésion historique à l'ordre public chez les Marocains

Il existe, historiquement, au Maroc une tradition de forte adhésion à l'ordre public, qui dans le langage commun est opposé à la situation de "Siba". Dans un lexique plus religieux, l'ordre public est opposé au chaos "Fitna". Plusieurs adages populaires dont celui très connu préférant une gouvernance injuste à une situation d'anarchie et de chaos, *حُكَّام جَائِرٍ وَلَا قَوْمٍ سَائِبَةٍ*, illustrent cette tendance du Marocain à préférer l'ordre et la stabilité au désordre et à la confusion. Cet atout historique a également eu un grand impact sur le maintien de l'ordre public face à la pandémie actuelle.

2. Les capacités organisationnelles.

La légalisation de l'action de l'Etat ;

L'urgence d'agir face à la pandémie n'a pas occulté le souci de légalité chez l'Etat. L'action des autorités en matière d'ordre public nécessite parfois d'user de fermeté exprimée soit par les sanctions soit par l'usage de la contrainte et la force légitime contre les récalcitrants. Ces actions ne peuvent s'opérer en l'absence de lois qui les légalisent sous peine de provoquer des réactions de révolte chez les administrés. Pour mieux asseoir son action de maintien de l'ordre public et protéger juridiquement les agents qui

9. Voir Dahir portant loi 1.75.168 du 15/2/1977 relatif aux attributions du gouverneur, tel que modifié et complété.

en sont chargés, l'Etat a promulgué deux décrets relatifs à l'état d'urgence sanitaire¹⁰.

b. La répartition des tâches sans cloisonnement

La déclinaison apparente de la stratégie de l'Etat laisse entrevoir une répartition des tâches entre différents services de maintien de l'ordre public, dans ses composantes santé, quiétude et sécurité. Elle s'articule autour de trois actions. Tout d'abord, la primauté est naturellement donnée à la dimension sanitaire. L'administration participe à la détection, les soins et la lutte contre la propagation du virus afin d'endiguer le mal ou la source de la crainte et de permettre un retour à la vie normale. Les Forces Armées Royales, sur instructions royales, participent également à cette action. Ensuite, la seconde action vise la quiétude des citoyens par la régulation des actions de chacun afin d'éviter les débordements et le climat de panique qu'engendrerait le manque de discipline et de civisme. Ainsi, l'administration, avec le relais des Forces Auxiliaires, assure le respect du confinement et le contrôle des prix des matières essentielles. Enfin, la dernière dimension de cette approche concerne la sécurité publique. La Sûreté nationale, les militaires de la Gendarmerie Royale et si nécessaire les FAR veillent à ce que d'autres phénomènes criminels ne viennent profiter de la vulnérabilité des citoyens confinés pour porter atteinte à leurs personnes physiques ou à leurs biens (lutte contre la criminalité sous tous ces aspects, et la propagation de fake news créant un climat d'insécurité).

Cependant, cette répartition ne signifie pas cloisonnement.

3. L'ordre public requiert beaucoup de maîtrise de la part des agents.

L'exécution des instructions de l'Etat a montré à travers certaines actions sporadiques et isolées qu'un effort reste à faire en termes de formation au profit des agents chargés du maintien de l'ordre public en temps de catastrophes naturelles en général et en temps de pandémie en particulier. La fermeté dans l'application ne doit en aucun cas signifier l'usage inutile de la force et de la violence. Certains préposés au maintien de l'ordre public ont parfois tendance à comprendre qu'état d'urgence signifie abandon des procédures qui encadrent l'action de l'agent d'autorité ou celui des forces de l'ordre,.

d. La contribution des Forces Armées Royales (FAR)

Les Forces Armées Royales (FAR) ont procédé à la mise en place d'un plan d'action proactif et progressif dès le début de la propagation de la pandémie à l'échelle mondiale. Son accomplissement tient compte de l'évolution de la situation au niveau national, des besoins des différentes autorités (santé, sécurité intérieure) ainsi que sa complémentarité avec le dispositif civil de gestion de la crise sanitaire. La contribution des FAR a démarré immédiatement après la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, le 19 mars 2020, en soutien à l'action nationale.

10. Il s'agit des décrets publiés dans le bulletin officiel N° 6867 bis :

- Décret portant loi N° 2.20.292 du 23/3/2020, relatif à l'Etat d'urgence sanitaire et les formalités de sa déclaration ;
- Décret N°2.20.293, du 24/3/2020 ; déclarant l'Etat d'urgence sanitaire ;

Sur instructions royales, les FAR ont mis leurs moyens au service du système de santé civil et du maintien de l'ordre public. Des équipes médicales multidisciplinaires ont été détachées auprès des structures et autorités sanitaires civiles. L'infrastructure et les équipements médicaux militaires, notamment trois hôpitaux de campagne d'une capacité de 200 lits chacun dont au moins 20 de réanimation, supplémentés de cinq sites d'isolement d'une capacité de 2000 lits environ ont été mis à la disposition de la santé civile. Des centres d'accueil et des camps d'hébergement ont été installés et des structures de veille et de coordination ont été mises en place afin d'assurer un suivi de l'action des FAR, de même que cinq sites d'isolement d'une capacité de plus de 2000 lits. Un relais a également été apporté aux forces de sécurité à travers le déploiement d'unités qui participent à la mission de maintien de l'ordre.

Ces actions visent cinq objectifs en ligne avec la mission et l'expérience des FAR

- Augmenter la capacité hospitalière nationale afin de faire face au risque de saturation des services de prise en charge des patients ;
- Contribuer à la mise en œuvre des mesures de confinement en soutien aux autres forces de sécurité et de maintien de l'ordre public ;
- Contribuer à l'écoute, le conseil et l'orientation des citoyens sollicitant la plateforme Allo Yakada, lancée par le ministère de la Santé pour informer les Marocains sur le Covid-19 ;
- Sensibiliser et encadrer le personnel des FAR aux dangers du virus, et des mesures à prendre ;
- Contribuer au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie.

Outre les enjeux sanitaires de la mission, la contribution des FAR révèle des tendances fortes liées à la modernisation de la politique de défense. D'abord, le besoin de renouveler le lien Armée-Nation dans un contexte national et international chargé d'inquiétude. En effet, l'interférence défense-nation est comprise ici dans le sens où l'action militaire n'est pas inscrite uniquement dans une logique de guerre mais également dans une logique de sauvegarde des valeurs de la nation ainsi que de sa protection (El Houdaigui 2019, Daoudi 2020). Ensuite, l'élargissement du champ de la défense aux défis sécuritaires, en raison des dangers que représentent les risques et menaces non militaires pour la sécurité nationale. Cette tendance est présente dans la nouvelle conception et pratique marocaines de la défense, elle est à parité égale avec le volet militaire de la défense¹¹ et exprime une réelle prise de conscience des dangers que représentent les risques sécuritaires et asymétriques, pour la sécurité du pays. Enfin, la dernière tendance forte est l'affermissement de la place des missions non militaires dans les grandes orientations opérationnelles des FAR. Ces dernières ont acquis depuis une vingtaine d'années une expérience solide en matière de logistique, de soutien à la population, de la gestion des sinistres et catastrophes naturelles, ainsi que de secours et d'assistance médicale et chirurgicale. Cette expérience capitalise sur plusieurs années de déploiement sur le terrain d'hôpitaux de campagne multidisciplinaires au Maroc comme à l'étranger, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. L'objectif étant de protéger la vie et la dignité des individus et de leur fournir de l'assistance.

11. Ordre du jour du Roi Mohammed VI à l'occasion du 53^e anniversaire de la création des FAR, 14 mai 2009.

e. La diplomatie au service de la santé des Marocains

Le caractère imprévisible, brutal et sans précédent du virus Covid 19 a laissé la Communauté internationale désarmée et indécise sur l'approche à adopter pour y faire face. Devant la propagation du virus et au vu des ajustements apportés par les gouvernements dont les pays sont sévèrement affectés, le Maroc a adopté dès le début de la pandémie une approche préventive pour limiter au maximum le nombre des victimes. Ainsi deux jours après l'enregistrement du premier cas, la décision a été prise de fermer les frontières.

Dans la foulée, le Maroc a appelé à une Conférence de Haut Niveau sous l'égide de l'OMS sur "la diplomatie, la sécurité sanitaire et la préparation aux situations d'urgence". Cette initiative a été coparrainée par le Rwanda et la Banque mondiale. Par ailleurs dans le cadre de sa coopération avec ladite Organisation, le Maroc avait tenu à inclure dès 2014 dans sa stratégie de coopération 2017-2021, un volet dédié justement à la mise à niveau de ses capacités en matière de surveillance épidémiologique, et de préparation et de riposte aux urgences de santé publique. Cette mise à niveau a permis de mieux préparer le Maroc au choc de Covid 19.

Pour parer à toute éventualité, le Maroc a entrepris des démarches dès le mois de février pour bénéficier de l'expérience des pays qui ont pu gérer avec succès le virus et pour identifier des fournisseurs potentiels d'équipements et de médicaments. C'est ainsi qu'après avoir sécurisé un stock suffisant de Chloroquine, le Maroc a entrepris des démarches auprès de la Chine, de la Corée du Sud et de la Turquie pour sécuriser l'acheminement au Royaume de l'équipement indispensable pour faire face à la première étape du développement de la pandémie, en attendant la mise en place de l'infrastructure nécessaire à sa fabrication sur place. Cet exercice de coopération internationale sur des bases aussi bilatérales que multilatérales répond aux vœux du système onusien et notamment de l'OMS pour promouvoir une réaction collective et solidaire de la Communauté internationale à ce fléau (Belghiti Alaoui, 2020).

Sur le plan humain, le Maroc s'est attaché à faciliter le rapatriement des ressortissants étrangers se trouvant sur son territoire lors de la prise de décision concernant la fermeture des frontières marocaines et à soutenir et secourir ceux des Marocains qui n'ont pas pu retourner à temps au pays. Vis-à-vis de la première catégorie, des facilités ont été accordées aux représentations diplomatiques accréditées à Rabat pour faciliter le rapatriement de leurs ressortissants. De ce fait, 80.000 personnes ont pu quitter le Maroc à bord de 500 vols programmés en coordination avec les pays concernés. Par ailleurs, toutes les personnes étrangères dont le titre de séjour ou le visa a expiré ont vu leur séjour automatiquement prolongé, en attendant la levée de l'état d'urgence.

Pour leur part, les Ambassades et les Consulats marocains se sont dotés de cellules de crise pour suivre la situation des Marocains à l'étranger et les inciter à se conformer aux mesures adoptées par les autorités locales. Sur le plan opérationnel, cet accompagnement s'est traduit par le rapatriement, dès le 27 janvier 2020, des 167 Marocains qui se trouvaient à Wuhan, la couverture par ces mêmes représentations des besoins en logement, la restauration, les achats de médicaments et hospitalisation des 18500 Marocains de passage ou des étudiants ayant bénéficié d'un échange entre Universités, la prise en charge des obsèques des victimes du virus et la mise à la disposition de la communauté marocaine de numéros verts pour l'écoute, l'orientation

et l'assistance en cas de besoin et la coordination avec les Associations des Marocains actives dans les pays de résidence pour déterminer les besoins des Marocains qui se sont retrouvés bloqués à l'étranger. Ces mesures transitoires ne suffisent pas à calmer ni les inquiétudes des familles de ces Marocains ni l'impatience de l'opinion publique. Tout en se montrant sensible aux contraintes inhérentes à cette opération, cette dernière appelle de ses vœux un rapatriement rapide et complet de ces Marocains.

Conclusion

Même s'il est prématuré de faire un bilan et de tirer des leçons, la gestion par le Maroc de la crise Covid 19 a révélé des atouts indéniables de l'Etat et de la société quant à leur aptitude à relever de tels défis. Elle a aussi permis d'identifier des carences à combler. L'Etat a pu mesurer l'importance d'accélérer la mise en place du registre social unique pour rendre possibles les aides ciblées. Sur le plan économique, le recours aux solutions digitales pour faciliter le déploiement des aides servira sans doute de base à la digitalisation de certains services, dans le cadre de la réforme de l'administration. Aussi, l'absence d'automatisme dans l'action de l'Etat et la réponse de la société met en évidence la nécessité des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation autour d'un plan d'action en cas de catastrophes naturelles, pour une meilleure compréhension sociale des fléaux et des plans établis pour s'en protéger. Sur le plan individuel, en tirant les leçons de la crise en cours, il est nécessaire d'orienter la recherche en psychologie vers les phénomènes qui émergent en temps de crise pour développer une forte expertise nationale dans le domaine de la gestion de crise et de la gestion des catastrophes.

Sans doute faudrait-il également noter que cette crise a permis de mettre en place des solutions innovantes très peu explorées au Maroc pour répondre aux besoins des catégories précaires. Cette démarche peut servir de prémices à une transformation de la structure de l'économie marocaine. Le recours des autorités à des outils des nouvelles technologies d'information et de communication, à la fois pour assurer le flux d'information, pour implémenter certaines des mesures prises par le CVE et pour assurer la continuité des services publics et de l'Education nationale, témoigne de l'appropriation croissante de ces outils et de la généralisation de la culture du numérique à travers les différentes couches de la société marocaine.

Le PCNS poursuivra son accompagnement de cette crise et partagera ses analyses sur son évolution et sur ses perspectives futures dans leur double dimension nationale et internationale, pour éclairer le choix des décideurs publics relatifs aux mesures à entreprendre et aux moyens d'action.

Références

- Belghiti Alaoui, Abdelali, (2020), « Investir dans la sécurité sanitaire, maintenant plus que jamais », Policy Brief N°20-27, Policy Center for the New South
- CEPR-VoxEU, (2020), « Mitigating the COVID Economic Crisis: Act Fast and Do Whatever It Takes ».
- Daoudi, Salma, (2020), « The war on COVID-19 : The 9/11 of Health Security », Policy Paper N°20-06, Policy Center for the New South.
- El Houdaigui, Rachid « Moroccan Armed Forces in the Face of Geopolitical Mutations ». Revista de Estudos E Pesquisas Avançadas Do Terceiro Setor (REPATS), Brasília/Brazil, n° 02, p. 36-49
- El Jai, Youssef, (2020), « Comprendre le choc COVID-19 : perspectives et réflexions », Opinion, April 1st, 2020, Policy Center for the New South.
- Guerrieri, V, G Lorenzoni, L Straub, I Werning (2020), “Macroeconomic Implications of COVID-19: Can Negative Supply Shocks Cause Demand Shortages?”, NBER Working Paper No. 26918.
- Haut-Commissariat au Plan, « Activité, emploi et chômage, premiers résultats (annuel), 2015» <https://www.hcp.ma/file/199277/>
- International Monetary Fund , « World Economic Outlook, Chapter 1 », April 2020.
- Jaidi, Larabi, « Le confinement : Ni Huis clos, ni Vita è bella : un réalisme positif », Opinion, April 14th, 2020, Policy Center for the New South.
- Viera Flores, Joana, (2020) « Outbreaks of misinformation: science communication in a pandemic », Opinion, April 10th, 2020, Policy Center for the New South.
- World Bank & United Nations, « Social and Economic Impact of the COVID 19 Crisis on Morocco : temporary analysis to assess the potential for International organizations to support national response », Drafted on March 2020

À propos des auteurs

Karim El Aynaoui

Président du Policy Center for the New South, et Doyen de la Faculté de Gouvernance, Sciences Economiques et Sociales et Vice-Président Exécutif de l'Université Mohammed VI Polytechnique. De 2005 à 2012, il a servi à la Banque Centrale du Maroc en tant que Directeur des Etudes Economiques, des Statistiques et des Relations Internationales. Il était auparavant économiste à la Banque Mondiale. Il exerce des fonctions scientifiques et consultatives auprès de plusieurs institutions, dont le Malabo-Montpellier Panel, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, et l'Institut Français des Relations Internationales. Il est également conseiller du PDG du Groupe OCP, membre du Conseil d'administration de la Fondation OCP et Global Member de la Commission Trilatérale. Il est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Bordeaux.

Abdelhak Bassou

Abdelhak Bassou est Senior Fellow au Policy Center for the New South. Ancien préfet de police, il fut investi de plusieurs responsabilités au sein de la Direction Générale de la Sûreté Nationale Marocaine dont chef de la division de la police des frontières de 1978 à 1993 ; Directeur de l'Institut Royal de Police en 1998 ; Chef des Sûretés régionales (Er-Rachidia 1999-2003 et Sidi Kacem 2003-2005) et également Directeur Central des Renseignements Généraux de 2006 à 2009. Il a également participé aux travaux de plusieurs instances internationales dont le Conseil des Ministres arabes de l'intérieur de 1986 à 1992, où il a représenté la Direction Générale de la Sûreté nationale dans plusieurs réunions. Abdelhak Bassou est titulaire d'un Master en études politiques et internationales de la Faculté des sciences juridiques, économiques et social d'Agdal à Rabat sur un mémoire intitulé « L'Organisation Etat Islamique, naissance et futurs possibles ».

M'hammed Dryef

M'hammed Dryef est Senior Fellow au Policy Center for the New South. Il a occupé plusieurs postes à responsabilité, dont : Chef de cabinet au ministère de l'intérieur, gouverneur directeur de l'agence urbaine de Casablanca, directeur général de la sécurité nationale, directeur général de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Wali - directeur général des affaires intérieures, et Wali de Fès, Casablanca et Laâyoune. En outre, Mhammed Dryef a publié un livre sur l'urbanisation au Maroc ainsi que diverses études sur la décentralisation, la régionalisation et l'évaluation des politiques publiques. Il est titulaire d'un doctorat en droit public de l'Université de Grenoble, d'un diplôme de l'École nationale d'administration publique et d'un diplôme de troisième cycle en droit privé.

Larabi Jaïdi

Larabi Jaïdi est Senior Fellow au Policy Center for the New South. Il a occupé la position de professeur à l'Université Mohamed V de Rabat-Agdal. Ses domaines d'expertise incluent les politiques économiques, les relations économiques internationales (Europe et Monde Arabe) et l'économie des régions. Il est membre fondateur du Centre Marocain de Conjoncture et du Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée. Il a été également Conseiller du Premier Ministre et du Ministre de l'Economie et des Finances. Il fait partie des experts du Conseil de la Concurrence et est membre du bureau de la fondation Adderrahim Bouabid. M. Jaïdi est aussi l'auteur de plusieurs publications portant sur le développement économique et social et sur les relations économiques internationales.

Mohamed Loulichki

Mohammed Loulichki est Senior Fellow au Policy Center for the New South. Il est doté d'une expérience de plus de 40 années dans la diplomatie et les affaires juridiques. Il a occupé le poste de Directeur des Affaires Juridiques et des Traités au Ministère des Affaires Etrangères du Maroc. Il a été l'Ambassadeur du Maroc en Hongrie, Bosnie-Herzégovine et Croatie (1995-1999), Ambassadeur coordinateur avec la MINURSO (1999-2001), Ambassadeur du Maroc aux Nations-unies à Genève (2006-2008) puis à New York (2001-2003 et 2008-2014). Il a également présidé le Conseil de Sécurité (décembre 2012). Par ailleurs, l'Ambassadeur Loulichki a assuré la présidence du Groupe de Travail sur les Opérations du maintien de la Paix du Conseil de Sécurité (2012) et celle du Comité contre le Terrorisme du Conseil de Sécurité (2013). Il a été également vice-président du Conseil des Droits de l'Homme (2006-2007), et président du Comité National de suivi sur les questions nucléaires (2003-2006).

El Mostafa Rezrazi

El Mostafa Rezrazi est Senior Fellow au Policy Center for the New South. Il a également été professeur de gestion de crise. Il est actuellement professeur distingué à l'école de droit de l'Université Sapporo Gakuin, et professeur invité à l'Université Mohammed V à Rabat. Il a obtenu son doctorat en affaires internationales de l'Université de Tokyo en 1998, et plus tard un doctorat de l'Université Mohammed V sur le dynamisme psychologique de Suicide Bombers (2014). Dr Rezrazi a enseigné dans plusieurs universités et centres de recherche au Japon, États-Unis, aux Emirats Arabes Unis et le Maroc. Il a servi en tant que professeur invité à l'Université de Princeton, un analyste politique au Centre Emirates pour la recherche et d'études stratégiques à Abou Dhabi, et un directeur adjoint de l'Institut des relations internationales à l'Université de Hagoromo à Osaka (Japon). En 2005, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a décoré par l'Ordre d'Officier de Wissam Al Arch. Il a également reçu le Prix du dialogue culturel Nord-Sud en 1998, Le mérite Peace Boat de messenger de la paix en 2006. Il est Président de l'Association marocaine des études asiatiques et Vice-président du Groupe de recherche internationale des études transrégionales et des zones émergentes.

Rachid El Houdaigui

Rachid El Houdaigui est Senior Fellow au Policy Center for the New South. Il occupe le poste de professeur des relations internationales à l'Université Abdelmalek Essadi (Tanger Faculté de droit). Il est également professeur au Collège Royale de l'Enseignement Militaire Supérieur (Kenitra) et professeur invité à l'Université de Cergy-Pontoise (Paris), l'Université de Cadix (Espagne) et à La Sagesse University (Beyrouth, Liban). Mr. EL Houdaigui est auteur de nombreux ouvrages et articles traitant des relations internationales et de la géopolitique: de la Méditerranée, l'Afrique du Nord et le monde arabe. Aussi, il est co-directeur de la revue hispano-marocaine «Paix et sécurité internationale» et responsable de l'Observatoire d'études méditerranéennes (Université Abdelmalek Essadi).

Abdallah Saaf

Abdallah Saaf est Senior Fellow à Policy Center for the New South et professeur de sciences politiques à l'université de Mohamed V à Rabat. Il est directeur du Centre des Etudes et Recherches en Sciences Sociales et président fondateur de l'Association marocaine de sciences politiques. Il dirige également la revue Abhath (Revue marocaine de sciences sociales). Abdallah Saaf a été membre de la Commission de révision de la constitution marocain de juillet 2011 et membre du comité scientifique du Forum Mondial des Droits de l'homme. Il fut notamment Ministre de l'Education Nationale au cours de la période du gouvernement de l'Alternance (1998-2004). Le Professeur Saaf dirige la publication régulière d'un Rapport stratégique du Maroc depuis 1995.

Abdelaaziz Ait Ali

Abdelaziz Ait Ali est un économiste senior résident qui a rejoint Policy Center for the New South après une expérience de cinq ans à la Banque Centrale du Maroc. Il a occupé le poste d'économiste au département des études et des relations internationales. Il était en charge du suivi et de l'analyse de l'Indice des prix des actifs immobiliers ainsi que d'autres prix d'actifs, y compris les marchés des actions, pour des fins de conception de politique monétaire et mais également pour des objectifs de stabilité financière. Ainsi, Les questions macroéconomiques continuent de constituer un champs d'intérêt pour lui. En outre, Abdelaaziz s'est penché sur les problématiques de long terme et notamment, la question de la transformation structurelle et le rôle du secteur manufacturier dans le développement au Maroc mais également dans le continent africain. Abdelaziz est titulaire d'une maîtrise en économétrie de l'Université de Hassan II à Casablanca.

Youssef El Jai

Youssef El Jai est Research Assistant in Economics au Policy Center for the New South. Il a rejoint le think tank en septembre 2019 après avoir obtenu un Master of Analysis and Policy in Economics de Paris School of Economics et du Magistère d'Economie de la Sorbonne. Il a par ailleurs enseigné la Macroéconomie internationale à l'Université Paris Dauphine et occupé la fonction de chargé de travaux dirigés en macroéconomie à l'Université Paris Descartes. Il se spécialise sur des thématiques d'économie internationale, d'analyse de cycles d'activités ainsi que des questions de croissance de long terme et de développement.

Faiçal Hossaini

Faiçal Hossaini est actuellement professeur assistant d'économie à la Faculté de gouvernance, sciences économiques et sociales de l'Université Mohammed VI – Polytechnique (UM6P) à Benguerir. Avant de rejoindre l'UM6P, M. Hossaini a travaillé en tant qu'économiste à la Direction des Etudes Economiques à Bank Al- Maghrib, là où il avait développé, pendant plus de dix ans, une expertise dans différents domaines liés à la politique monétaire. Il a également enseigné l'économie et l'économétrie dans de nombreuses universités au Maroc et à l'étranger. M. Hossaini est titulaire d'un Doctorat en sciences de gestion, avec une spécialisation en macroéconomie, obtenu de l'Université Mohammed V à Rabat, ainsi qu'un Master en sciences économiques (M.Sc.) de l'Université du Québec à Montréal (Canada) et un MBA en finance de la même université. Ses intérêts de recherche portent essentiellement sur des problématiques économiques au sein des pays en voie de développement, incluant le Maroc, avec des thématiques qui s'inscrivent dans certains axes de recherche, notamment, cycles et politiques économiques, macroéconomie ouverte et économétrie appliquée.

À propos de **Policy Center for the New South**

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs



Policy Center for the New South

Suncity Complex, Building C, Av. Addolb, Albortokal Street,
Hay Riad, Rabat, Maroc.

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : www.policycenter.ma

Pour nous suivre sur les Réseaux sociaux :

